

Agrumes : les USA en alternative au marché européen pour les agrumes sud-africains?

Alors que la querelle des agrumes entre Pretoria et Bruxelles n'en finit pas, quelques producteurs sud-africains pourraient trouver dans le marché américain un débouché. En effet, le service d'inspection de la santé animale et végétale (AAPHIS) du département américain de l'agriculture (USDA) a proposé en fin de mois dernier une modification à la législation actuellement en vigueur.

Si elle était adoptée, cette législation pourrait permettre d'étendre les exportations d'agrumes en direction des USA à la province orientale du cap et à celle du Limpopo. Ces deux régions viendraient s'ajouter aux provinces septentrionales et occidentales du Cap qui ont exporté vers l'Amérique, sur les trois dernières années, environ 50 000 tonnes de fruits pour une valeur de 60 millions de dollars.

L'Afrique du Sud a récemment interrompu de façon volontaire ses exportations d'agrumes vers l'UE après la découverte de quatre chargements de fruits atteint de la maladie de la tache noire, une affection sans aucun danger pour l'homme. Cette décision, qui a été adoptée pour empêcher un bannissement définitif de la production sud-africaine de l'espace UE a provoqué l'ire du gouvernement sud-africain. Ce dernier, par la voix de son ministre du commerce Rob Davies a alors annoncé son intention de poursuivre Bruxelles devant l'Organisation Mondiale du Commerce.

Source : <http://www.agenceecofin.com/> 16/09/2014